

Réflexions sur le thème 1 du programme d'histoire de première.

Rappel :

- Programme en **4 thèmes** couvrant la période 1789-1922, succession chronologique.
- Répondant à **deux axes directeurs** :
 - 1) l'affirmation des nations en Europe au dépens des empires.
 - 2) la transformation politique et sociale de la France entre la Révolution et la Grande Guerre.

Thème 1 : **L'Europe face aux révolutions.**

Déclinaison du thème en deux chapitres :

- La Révolution française et l'Empire : une nouvelle conception de la nation.
- L'Europe entre restauration et révolution (1814-1848).

Remarques :

- **Thème précédemment traité en 2de (prog.2010) avec des objectifs assez similaires (une plus forte insistance peut-être sur la notion de libéralisme).**
- **Pour garder la cohérence du thème, il est préférable de traiter les deux chapitres dans la continuité.**

Le volume horaire : **11h-13h** pour traiter la totalité du thème 1. Soit environ 6h30 par chapitre *a priori*, en incluant le temps de l'évaluation.

Remarques :

- **C'est limité par rapport à la richesse et la complexité du sujet – le programme de 2010 préconisait 15 à 16h.**
- **Cela impose une sélection des connaissances (notions et repères) à faire comprendre et à faire assimiler...**

La particularité du nouveau programme d'histoire : sa mise en œuvre.

- Chaque chapitre associe la mise en perspective historique et des « points de passage et d'ouverture ». Ces derniers confèrent à l'histoire sa « dimension concrète » (Préambule). C'est le temps privilégié de la méthodologie.

Questions :

- **A - Comment différencier et caractériser chacun de ces deux temps forts de la mise en œuvre ?**
- **B - Comment associer, articuler ces deux temps forts ? Comment donner une cohérence d'ensemble ?**
- **C - Comment équilibrer le ratio connaissances/capacités et méthodes ?**

A - Caractériser les deux approches :

Mise en perspective historique (MEP)	Les points de passage et d'ouverture (PPO)
<ul style="list-style-type: none">- il est rappelé dans le préambule que la parole du professeur est essentielle.- objectif de connaissances : donner la cohérence de l'étude, mettre en évidence les évolutions d'ensemble et les moments-charnières, contextualiser.- objectif méthodologique : l'apprentissage de l'écoute active, il faut enseigner explicitement la prise de notes.	<ul style="list-style-type: none">- objectif de connaissances : mettre en avant des dates-clefs, des lieux, des personnages historiques.- objectif méthodologique : moment privilégié de la méthode historique et de l'étude critique de documents : évaluation des ressources disponibles, du contexte historique, de l'horizon d'attente des acteurs, de leurs choix, etc.- chaque PPO est à traiter obligatoirement- degré d'approfondissement à la libre appréciation du professeur.- les PPO ne sont pas tout le chapitre.- c'est un temps de plus grande autonomie pour les élèves
<p>Remarque : Les deux temps forts se rejoignent sur l'apprentissage des méthodes</p> <ul style="list-style-type: none">• le discours du professeur doit s'inscrire dans une exigence d'écoute active de la part des élèves.• Objectif : développer progressivement chez l'élève sa capacité à prendre des notes et donc à s'autonomiser.• Enjeu : faire comprendre à l'élève que le temps du récit historique est à la fois un temps d'acquisition de connaissances et un temps d'apprentissage de l'écoute active (posture et activité).	

Écoute active ?

- L'écoute active fait partie intégrante de tout apprentissage.
- Les élèves y sont invités déjà dans toutes sortes d'activités comme le remue-méninges, la discussion, les activités de groupe, l'écoute d'instructions et d'exposés ainsi que le visionnement de films et documentaires.
- Pour acquérir des habiletés en écoute active, ils doivent apprendre à la fois les comportements physiques et les méthodes et démarches qui leur permettront de devenir des apprenants plus efficaces. **Il leur faut également savoir et comprendre que l'attitude influe sur la capacité d'écouter activement et de comprendre l'information** [d'après <https://www.edu.gov.mb.ca/>].

Remarque :

Cela suppose que l'on enseigne de fait les stratégies d'écoute active ! Mais comment ?

Cet apprentissage ne peut être que très progressif .

De plus, le plus compliqué est souvent de faire le silence en classe sur un temps long.

Objectifs d'apprentissages ambitieux :

- a) encourager la réflexion pendant l'écoute.**
- b) développer et perfectionner les habiletés d'écoute en ciblant et corrigeant les attitudes requises.**
- c) organiser, comprendre, interpréter et évaluer l'information.**
- d) établir des liens avec d'autres connaissances acquises.**

B – Associer les deux approches.

Large liberté d'appréciation pour les enseignants.

Propositions diverses :

- Démarche déductive, du général au particulier:
 - **Mise en perspective (MEP) → Point de Passage et d'Ouverture 1 (PPO) + MEP → PPO2 + etc.**
- Démarche inductive, du particulier au général :
 - **PPO1 → Récit historique + PPO2, etc.**
- Démarche filée :
 - **MEP → un aspect du PPO 1 + MEP → un autre aspect du PPO1 + PPO2, etc.**
- Démarche groupée :
 - **PPO1 et PPO2 → MEP.**
- **Autre ?**

C – Equilibrer les deux approches.

Les PPO ne sont pas tout le chapitre.

Remarque :

- **développer la MEP sur un temps suffisamment long pour permettre la transmission de connaissances et l'apprentissage de la prise de note.**
- **pas d'indications horaires.**
- **Mais on peut estimer que le temps consacré aux PPO dans chaque chapitre représente environ la moitié aux 2/3 de l'horaire imparti (on sait que les activités en autonomie prennent du temps). Soit 3h30 à 4h30 de PPO pour 1h30 à 2h de mise en perspective historique.**

Les objectifs de chapitres dans la mise en perspective. Qu'en faire ?

Remarque :

- **Il est préciser « on peut mettre en avant » et non « on doit mettre en avant ». Ils ne sont pas des PPO. Il n'est pas possible de tout raconter et surtout de tout faire prendre en notes.**
- **IL est donc nécessaire de faire des choix de regroupement, de sélection. Sur quels critères ?**
- **Critère de sens par rapport au thème et à l'objectif du chapitre précisé en préambule.**

Proposition de mise en œuvre du thème 1 d'histoire en première.

Intitulé du thème 1 : L'Europe face aux révolutions.

Déclinaison du thème en deux chapitres :

- La Révolution française et l'Empire : une nouvelle conception de la nation.
- L'Europe entre restauration et révolution (1814-1848).

Chapitre 1 :

La Révolution française et l'Empire : une nouvelle conception de la nation.

7h

Objectif général du chapitre 1 :

Ce chapitre vise à montrer l'ampleur de la rupture révolutionnaire avec «l'Ancien Régime» et les tentatives de reconstruction d'un ordre politique stable. **On peut** mettre en avant:

- 📖 la formulation des grands principes de la modernité politique synthétisés dans la Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen;
- 📖 la volonté d'unir la nation, désormais souveraine, autour de ces principes;
- 📖 les conflits et débats qui caractérisent la période; l'affirmation de la souveraineté nationale, la mise en cause de la souveraineté royale, les journées révolutionnaires, la Révolution et l'Église, la France, la guerre et l'Europe, la Terreur, les représentants de la nation et les sans-culottes
- 📖 l'établissement par Napoléon Bonaparte d'un ordre politique autoritaire qui conserve néanmoins certains principes de la Révolution;
- 📖 la diffusion de ces principes en Europe;
- 📖 la fragilité de l'empire napoléonien qui se heurte à la résistance des monarchies et des empires européens ainsi qu'à l'émergence des sentiments nationaux;
- 📖 de la nation en armes à la Grande Armée.

Remarque : Les axes de réflexion à mettre en avant peuvent se regrouper en trois thèmes : Rupture – Tensions – Diffusion et réception.

Déroulé.

Séance 1 – 1h.

→ L'enjeu de la séance est de poser le thème dans sa globalité et dans sa déclinaison en deux chapitres.

1^{er} temps (25mn) :

- Problématique du thème : En quoi la France et l'Europe sont-elles révolutionnées entre 1789 et 1848 par l'opposition de deux principes de légitimité politique, le principe dynastique d'une part et le principe de souveraineté nationale d'autre part ?
- Introduction du thème et du chapitre – MEP : récit du professeur avec appui sur documents : la couverture du Léviathan de Hobbes + le serment du jeu de paume par David + cartes de l'Europe en 1789, 1848, 1914, 1922 pour montrer les effets à long terme des dynamiques révolutionnaires.

2^e temps (25mn) :

- Réactivation des acquis sur l'Ancien Régime et la période révolutionnaire (classe de 4^e, cycle 4) + étayage du professeur
- méthodologie : exercice de prise de notes et de mise en forme des notes (schéma heuristique, frise chronologique, etc.)

Séance 2 – 1h30.

→ L'enjeu de la séance porte sur la notion de rupture -

1^{er} temps :

- PPO1 : Femmes en révolution (O. de Gouges, M. Roland)
- Etude de documents en autonomie par groupe : DDHC + DDFC+ docs divers sur Manon Roland

2^e temps :

- MEP et exercice de prises de notes sur l'année 1789 (repères chronologiques, acteurs, notions).

Séance 3 – 2h.

1^{er} temps : 20 mn

- Test court de connaissances sur l'année 1789.

→ L'enjeu de la séance porte la notion de tensions révolutionnaires -

2^e temps : 20 mn

- MEP et prise de notes sur la dynamique révolutionnaire de l'été 1790 à la fuite du Roi en juin 1791.

3^e temps : 45 mn

- PPO1 et 2 : Manon Roland du procès du Roi à la Terreur.

4^e temps : 30 mn

- MEP (appui sur des cartes notamment) et prise de notes sur la période 1792-1799 (guerres (frontières et Vendée), Terreur, 9 thermidor, 18 brumaire).

Séance 4 – 2h30.

→ L'enjeu de la séance porte sur la notion de diffusion et de réception des principes révolutionnaires.

1^{er} temps : 40 à 50 mn

- rapide retour sur les réactions européennes à la révolution française déjà évoquées.
- MEP et prise de notes sur Napoléon, le consulat et l'empire (repères chronologiques, principales mesures, conquêtes).

2^e temps : 30 à 40 mn

- PPO3 : Le code civil, sa diffusion, sa réception en Europe.
- Activité de groupe, en autonomie (possibilité de relever l'activité pour notation)

3^e temps : 30 mn

- MEP (conclusion de la période 1789-1815) et exercice de prise de notes
- Test court de connaissances sur les dynamiques révolutionnaires depuis le procès du Roi.

4^e temps : 30 mn

- MEP du chapitre par rapport au thème + fiche de révision du chapitre en prévision de l'évaluation finale.

Thème :

Problématique :

Enjeu : en quoi le chapitre étudié permet-il de répondre en partie à la problématique exposée ?

Consignes :

- en groupes et en autonomie, relevez dans le cours les informations qui vous semblent pertinentes pour argumenter

L'affirmation du principe de souveraineté nationale.

En France.

En Europe.

L'opposition aux dynamiques révolutionnaires.

En France.

En Europe.

Notions clés.

Notions clés.

Acteurs clés.

Acteurs clés.

Rédigez en quelques phrases une réponse succincte à la problématique du thème.

Chapitre 2 :
L'Europe entre restauration et révolution (1814-1848).
6h

Objectif général du chapitre 2 :

Ce chapitre vise à montrer la volonté de clore la Révolution, dont témoigne la restauration de l'ordre monarchique européen, ainsi que la fragilité de l'œuvre du congrès de Vienne.

On peut mettre en avant:

- 📖 les deux expériences de monarchie constitutionnelle en France (la charte de 1814; la charte révisée de 1830);
- 📖 le projet de construire une paix durable par un renouvellement des règles de la diplomatie;
- 📖 l'essor du mouvement des nationalités qui remet en cause l'ordre du congrès de Vienne;
- 📖 la circulation des hommes et des idées politiques sous forme d'écrits, de discours, d'associations parfois secrètes («Jeune-Italie» de G. Mazzini...);
- 📖 les deux poussées révolutionnaires de 1830 et 1848 en France et en Europe.

Les axes de réflexion à mettre en avant peuvent se regrouper en deux thèmes : l'impossible retour à l'ordre ancien et la poursuite de la dynamique révolutionnaire.

Séance 1 – 1h30

1^{er} temps : 40 mn

- PPO1 : Metternich et le congrès de Vienne + la Charte octroyée de 1814.

2^e temps : 30 mn

- MEP et prise de notes sur l'essor des mouvements libéraux et nationaux en Europe jusqu'en 1848 (Italie, Allemagne, Grèce...).

Séance 2 - 2h30

1^{er} temps : 1h à 1h30

- PPO2 et 3 : massacre de Chios et Trois Glorieuses – histoire des arts, analyse de peintures + dossier documentaire. (Scène des massacres de Scio et Liberté guidant le peuple par Delacroix) (possibilité de relever l'activité pour évaluation).

2^e temps : 1h

- MEP et prise de notes sur les Trois glorieuses et 1848 en France.

3^e temps : 30 mn

- MEP du chapitre par rapport au thème.

Séance 3 – 1h

1^{er} temps :

- Test de connaissances sur le chapitre + remédiations éventuelles

Séance 4 : 1h30

Evaluation du thème (paragraphe argumenté ou étude de document).